



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 24/03/2015

Référence
2015_03_10

Objet de la délibération
Projet de développement et de promotion des filières alimentaires de proximité en Pays de Brest : conventionnement avec les maîtres d'œuvre secondaires

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	27	36

Date de la convocation
16/03/2015

Date d'affichage
16/03/2015

Vote
A l'unanimité
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2015 et le 24 Mars à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de Brest métropole sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présents : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BRUBAN Claudine, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GOURVIL Arnel, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE GAC Didier, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, PLUCINSKI Michel, RIOUAL Bernard, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BONNARD LE FLOCH Frédérique à M. RIOUAL Bernard, GODEBERT Viviane à M. MOUNIER Gilles, MM : FAYRET Thierry à M. NEDELEC Yohann, GOULAOUIC Pascal à M. TANGUY Bernard, LORCY Arnel à M. PLUCINSKI Michel, MASSON Alain à Mme QUIGUER Tifenn, PELLICANO Fortuné à M. CUILLANDRE François, RAMONE Louis à M. LARS Roger, TALARMAIN Roger à M. LINCOLN Andrew
Excusé(s) : Mmes : BALCON Claudie, MALGORN Bernadette, MM : CAP Dominique, GIBERGUES Bernard, MOAL Gurban, OGOR Pierre

Assistaient en outre à la réunion : Mme LE BARS Mickaèle, M CANN Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M NEDELEC Yohann

Objet de la délibération :
Projet de développement et de promotion des filières alimentaires de proximité en Pays de Brest : conventionnement avec les maîtres d'œuvre secondaires

Le pôle métropolitain du Pays de Brest a répondu début 2013 à un appel à projet du conseil régional visant à promouvoir les filières alimentaires de proximité.

Un projet et un plan d'actions ont été élaborés sur une durée de 3 ans en partenariat avec les 7 communautés du Pays de Brest, les 3 chambres consulaires, la maison de la Bio du Finistère et le Parc Naturel Régional d'Armorique.

La candidature a été retenue sur la base de quatre objectifs :

Accusé de réception

029-200033736-20150327-2015_03_10-CC

Reçu le : 27/03/2015

- 1 – Structurer et dynamiser les filières alimentaires de proximité
- 2 – Développer l'offre de produits bio en restauration collective
- 3 – Sensibiliser le grand public aux filières alimentaires de proximité
- 4 – Etudier les perspectives d'installation d'agriculteurs en espace littoral

Le plan d'actions et opérateurs retenus sont les suivants :

Objectifs	Actions	Opérateurs
Structurer et dynamiser les filières alimentaires de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins des artisans et commerçants • Qualifier l'offre des producteurs • Développer des dynamiques collectives 	Chambre des métiers et de l'artisanat Chambre d'agriculture et maison de la Bio Chambre d'agriculture et maison de la Bio
Développer l'offre de produits bio en restauration collective	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les collectivités • Etudier la faisabilité des projets des collectivités • Accompagner collectivités et producteurs dans la mise en œuvre des projets 	Maison de la Bio Maison de la Bio (financement CG 29) Maison de la Bio (financement CG 29)
Sensibiliser le grand public aux filières alimentaires de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et développer un site web collaboratif • Animer collectivement le site et développer dans la durée ses contenus • Promouvoir les filières auprès du grand public • Rapprocher les acteurs des filières et le grand public 	Pôle métropolitain Pôle métropolitain, Chambre d'agriculture et maison de la Bio Pôle métropolitain et Chambre d'agriculture Parc Naturel Régional d'Armorique
Etudier les perspectives d'installation d'agriculteurs en espace littoral	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier l'agriculture dans plusieurs communes représentatives de la diversité du littoral du Pays de Brest • Proposer des solutions pour favoriser l'installation, face aux problématiques foncières, parcellaires, environnementales ou liées à la loi Littoral 	Pôle métropolitain Pôle métropolitain

Le pôle métropolitain assure la coordination et le pilotage de ce projet qui se terminera début 2016.

Le conseil régional finance jusqu'à 30 000 € par an avec une prise en charge pouvant atteindre 80% des dépenses éligibles. L'intégralité de la subvention sera versée au pôle métropolitain.

Pour que le pôle métropolitain puisse reverser pour l'année 2015 aux opérateurs dénommés «maîtres d'œuvre secondaires» par le conseil régional dans la convention signée avec le pôle métropolitain (article 5), il se doit d'établir des conventions avec les maîtres d'œuvre secondaires que sont :

Accusé de réception

029-200033736-20150327-2015_03_10-CC

Reçu le : 27/03/2015

- La maison de la Bio
- Le Parc Naturel Régional d'Armorique

Les conventions seront établies avec chaque maître d'œuvre secondaire pour l'année 2015 sur la base du plan d'actions. Une annexe financière sera jointe tous les ans sur la base des actions effectuées.

Il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec la Maison de la Bio et le Parc Naturel Régional d'Armorique, maîtres d'œuvre secondaires.

Décision du comité syndical :

A l'unanimité, les membres du comité syndical :

- autorisent le Président ou son représentant à signer les conventions avec la Maison de la Bio et le Parc Naturel Régional d'Armorique, maîtres d'œuvre secondaires.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 27 mars 2015



François CUILLANDRE

Accusé de réception

029-200033736-20150327-2015_03_10-CC

Reçu le : 27/03/2015